

Compte rendu

CAPN du 13 mars 2012



La CAPN qui s'est réunie le 13 mars a donné lieu à des déclarations des 3 organisations syndicales siégeant dans cette instance (SNUipp-FSU , SE-UNSA et FO). Pour le SNUipp (voir déclaration en pièce jointe), il s'agissait de revenir avec force sur les résultats des permutations nationales rendues publiques la veille qui affichent un taux de satisfaction historiquement bas. Une fois de plus, nous dénonçons les suppressions de postes et les calibrages des recteurs qui sont à l'origine d'une situation extrêmement difficile pour la vie professionnelle et personnelle des enseignants des écoles.

Le SNUipp-FSU demande une mise à plat des règles avec à nouveau un encadrement du calibrage par le MEN et la fin des suppressions de postes.

4 vœux ont été proposés au vote par FO :

- retrait du projet de décret sur l'évaluation ;
- annulation des suppressions de postes 2012 ;
- augmentation du nombre de postes au CRPE et recours à la liste complémentaire ;
- tenue d'une CAPN avant la publication des résultats des permutations informatisées.

Les 2 premiers vœux relevant du CTM et non de la CAPN où le SNUipp-FSU s'est exprimé dans le même sens et figurant dans notre déclaration liminaire, ont été approuvés par le SNUipp sans prendre part au vote. Le SNUipp a voté pour les 2 autres points qui relèvent de la CAPN et des situations individuelles des collègues.

Le SNUipp-FSU a rappelé sa demande d'une information claire sur le fonctionnement des CAP avec un représentant HC ; le MEN propose de formaliser un question/réponse sur le sujet.

Avancement des instituteurs et PE détachés à l'étranger et en COM

Les informations sont disponibles auprès du secteur hors de France du SNUipp.

Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des PE, rentrée 2011

Le SNUipp a marqué sa désapprobation sur ce point, la procédure n'aurait pas dû être mise en œuvre au titre de la rentrée 2011 ; pour autant, 8 détachements ont été prononcés ; nous faisons remarquer que nous sommes informés après coup au niveau de la CAPN et qu'aucune information n'a été donnée dans les CAP des départements concernés, ni les postes correspondants publiés. Le SNUipp rappelle que la CAPN et les instances départementales doivent être consultées sur ces points et ce dès la rentrée 2012 dans le respect de la circulaire du BO du 1er mars 2012. Le SNUipp rappelle aussi que les détachements doivent être des choix de carrière consentis et non imposés par l'administration.

Affectation des instituteurs et PE spécialisés en Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna pour la rentrée 2012

Sont prévus :

Nouvelle Calédonie : 1 poste option C, 3 postes option D et 6 postes option F. Wallis et Futuna : 1 poste de conseiller pédagogique.

Affectation des instituteurs et PE spécialisés en Polynésie française, rentrée 2011

Ont été pourvus : 1 poste option C, 6 postes option D, 10 postes option E, 11 postes option F, 5 postes option G, 7 postes de psychologues scolaires.

Informations relatives au recrutement d'instituteurs et PE à Mayotte par ineat / exeat rentrée 2011

Le MEN nous communique la liste des 16 collègues qui ont intégré Mayotte à la rentrée 2011 ; nous réitérons notre demande que Mayotte, nouveau département, puisse avoir accès aux permutations informatisées ; le MEN répond que des obstacles juridiques et techniques s'y opposent encore.